

Construction d'un auvent dans la cour des maternelles
de l'Ecole, Collège, Lycée Sainte Elisabeth au 112 rue de Lourmel à Paris 15ème

Sources iconographiques : TABOU Photographe et G2A Architectes



Construction d'un auvent dans la cour des maternelles de l'Ecole, Collège, Lycée Sainte-Elisabeth au 112 rue de Lourmel à Paris 15ème

François Payen, architecte de la société "G2A Architectes", présente les principaux axes de réflexion qui ont mené à cette réalisation.

Projet

L'Ecole, Collège, Lycée Sainte-Elisabeth implantée au 112 rue de Lourmel à Paris, dans le 15ème arrondissement, accueille un millier d'élèves.

Les élèves utilisent différentes cours de récréation dont une plantée en fond de parcelle. Pour abriter les élèves de maternelle, il était nécessaire de construire un préau de 145 mètres carrés.

Suivant une démarche environnementale, G2A Architectes a proposé une structure légère en bois couverte de matériaux translucides pour

diminuer l'impact de la couverture de cet espace extérieur tout en conservant un maximum de lumière naturelle à l'usage des élèves.

Organisation fonctionnelle

Ce projet vise la haute qualité environnementale (HQE). Il est construit en charpente bois de manière à s'intégrer à l'espace vert protégé proche.

La couverture à deux pentes est supportée par une charpente bois qui vient s'appuyer sur une ossature en acier galvanisé, elle-même portée par des ouvrages en béton armé.

En effet, des fondations lourdes furent réalisées jusqu'à 3 mètres de profondeur, compte-tenu de la mauvaise qualité du sol argileux rencontré.

Adossé au mur mitoyen, un ensemble de placards habillés de clins en bois permettent de ranger les jouets des enfants tout en appuyant la couverture au sol. L'ensemble d'une grande légèreté vient ainsi s'enraciner dans la cour.

Pour délimiter cet espace réservé aux élèves de maternelle, une clôture en bois et acier inoxydable vient séparer les aires de jeu. Cette clôture est contreventée par des bancs et fait partie du mobilier de la cour car ces éléments ne sont pas fixés au sol. Ils peuvent être déplacés au gré des nécessités scolaires.

Paris, le 23 novembre 2007
François Payen – G2A Architectes









